

Communiqué – Covid-19 n°48

La vaccination un acte solidaire

La Municipalité de Lausanne s'engage pour une promotion accrue de la vaccination. Auprès de la population, au sein de l'administration ou des institutions subventionnées. La Ville de Lausanne défend cet acte de solidarité, afin que nul n'ait à subir les effets directs ou indirects, à court ou à long terme, de cette pandémie.

Vaccinons-nous !

C'est sous cette signature que la Ville de Lausanne lance une campagne de sensibilisation à la vaccination. Les chiffres actuels montrent que les cas augmentent, alors que l'immunité collective n'est de loin pas atteinte. Il apparaît dès lors essentiel que le nombre de vaccinations grandisse, afin d'éviter une explosion de cas graves et de pouvoir ainsi essayer de retrouver la vie d'avant.

Sans remettre en question le libre-choix personnel, les membres de la Municipalité sont convaincus des bienfaits de la vaccination contre le covid-19 que cela soit d'un point de vue médical ou sociétal. Ils s'engagent personnellement pour sensibiliser la population lausannoise et le personnel de l'Administration avec le soutien d'Unisanté.

Un certificat Covid pour préserver nos libertés

En parallèle, la Ville de Lausanne émet aussi une recommandation à l'ensemble des institutions qu'elle subventionne (culturelles, sportives, etc) pour que l'accès à toutes leurs manifestations soit soumis à la présentation par le public du certificat Covid. A l'heure où le variant delta se propage rapidement, il apparaît à la Municipalité que la présentation du certificat permettrait de continuer à jouir de certaines libertés non-négligeables sans paralyser des pans entiers de la vie économique, culturelle et sportive. La Ville de Lausanne appliquera l'accès avec certificat Covid à tous les événements publics organisés par ses services.

« Ensemble nous avons fait face à ces 18 mois de pandémie, c'est ensemble que nous nous en sortirons »

La Municipalité de Lausanne

Lausanne, le 20 août 2021

Demandes d'interviews et inscriptions pour la presse : presse@lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 01**